contact@akanup.com | +33582959773
akanup.fr

AKANUP

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre et intégrer la RSE au sein du CSE

DURÉE	MODALITÉ	RECONNAISSANCE
2.00 jours 14.00 heures	**Présentiel** intra ou inter-entreprises	**Certificat de réalisation** formation non certifiante

Les élus du CSE ont un rôle central à jouer dans la transition écologique et la transformation des entreprises vers plus de responsabilité sociale et environnementale. Mais concrètement, comment s'emparer du sujet ?

Quels leviers activer ? Quelle posture adopter en tant que représentant du personnel ? Cette formation vise à outiller les élus du CSE pour comprendre les enjeux de la RSE, dialoguer efficacement avec la direction sur ces thématiques, et impulser des actions concrètes et structurées dans l'entreprise.

Profils des stagiaires

- Élus du CSE, titulaires ou suppléants, membres de commissions (SSCT, RSE, développement durable) ou représentants syndicaux souhaitant approfondir leurs connaissances sur les enjeux RSE

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les fondements et les enjeux de la RSE dans l'entreprise
- Identifier le rôle et les leviers du CSE en matière de RSE
- Savoir lire une politique RSE d'entreprise et en analyser la portée
- Proposer des actions pertinentes à mettre en œuvre dans son entreprise
- Contribuer au dialogue social autour des enjeux environnementaux et sociaux

Contenu de la formation

- Module 1 : Comprendre la RSE
  - Définition, historique, cadre réglementaire (loi Pacte, CSRD, devoir de vigilance, etc.)
  - Les 3 piliers de la RSE : économique, social, environnemental
  - Liens avec les ODD (Objectifs de Développement Durable)
- Module 2 : Le rôle du CSE dans la stratégie RSE
  - Les prérogatives du CSE sur les questions environnementales (ordonnance de 2017)
  - Lecture critique des informations transmises par la direction
  - Interaction avec les documents de gestion prévisionnelle (BDESE, bilan social, etc.)
- Module 3 : Analyser et dialoguer
  - Analyser un rapport RSE d'entreprise
  - Identifier les indicateurs pertinents (émissions de CO2, égalité F/H, bien-être au travail, etc.)
  - Préparer des échanges avec la direction sur la base d'éléments concrets
- Module 4 : Passer à l'action
  - Exemples d'initiatives portées par les élus : mobilité durable, achats responsables, égalité professionnelle, politique d'inclusion
  - Élaboration d'un plan d'action RSE en lien avec la réalité de l'entreprise
  - Bonnes pratiques et pièges à éviter

Moyens pédagogiques et techniques

- Mises en situation et cas concrets
- Exposés courts, quiz, livret d'entraînement
- Supports disponibles en ligne ensuite

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- QCM des acquis
- Satisfaction en fin de formation, puis à trois mois
- Certificat de réalisation

Equipe pédagogique

Des formateurs et formatrices expérimenté·es, choisi·es pour leur pratique du sujet. Les cas travaillés viennent de votre quotidien.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants

Délais d'accès

8 semaines

Accessibilité

Nous accordons une attention toute particulière à l'accès de nos formations aux personnes présentant un handicap. Veuillez nous contacter pour que nous ajustions l'organisation et le contenu de la formation contact@akanup.com

Reconnaissance, modalités et financement

Type de reconnaissance : Formation non certifiante - certificat de réalisation remis en fin de formation.

Modalités pédagogiques : Présentiel. En intra, dans vos locaux, ou en inter-entreprises à Toulouse selon les dates proposées.

Modalités de financement : selon votre situation, plan de développement des compétences de l'entreprise, avec prise en charge possible par votre OPCO (AKANUP est certifié Qualiopi), ou financement direct par l'entreprise ; pour les dirigeant·es non salarié·es et les indépendant·es, fonds d'assurance formation (AGEFICE, FIF PL…) ; pour la formation santé, sécurité et conditions de travail des élu·es du CSE, prise en charge par l'employeur. Des cofinancements publics peuvent compléter (aides régionales Occitanie, Fonds social européen FSE+). Le montant de la prise en charge dépend de votre financeur : nous le vérifions avec vous avant de démarrer. Formation non éligible au CPF.

Prix : Sur devis